



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DU VUACHE**

Vulbens, le mardi 10 décembre 2024

COMITE SYNDICAL DU 4 DECEMBRE 2024 A VIRY

COMPTE-RENDU

Nombre de délégués en exercice : 22
Nombre de délégués présents : 14
Nombre de délégués votants : 14
Date de convocation : 27 novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre décembre à dix-neuf heures, le Comité, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sur la commune de Viry, sous la présidence de madame Sylvie RINALDI, Présidente.

Présents : MERY L. (Chaumont), CHAUMONTET D. (Chaumont), LAPRAZ L. (Chevrier), MIANI V. (Clarafond-Arcine), ARGAUD C. (Dingy-en-Vuache), PERROTIN C. (Dingy-en-Vuache), FOL Y. (Savigny), CESMAT F. (Savigny), EXCOFFIER D. (Valleiry), SOGNO E. (Valleiry), DUPONT L. (Viry), ANSALEM R. (Viry), RINALDI S. (Vulbens), FOL C. (Vulbens),
Excusés : ROTH J.-L. (Chênex), VALLENTIEN J. (Chênex), CHATELAIN C. (Chevrier), KOCH V. (Clarafond-Arcine), FUHRMANN P. (Jonzier-Epagny), DUPARC J. (Jonzier-Epagny), BARANSKI F. (Valleiry), MARTINET S. (Vers), LAUREAU P. (Vers), BARBIER C. (Viry),
Invités : BORDON J. (SEPNS), PREVOST C. (LPO), RIESEN J. (ONF), PATRY S. (SIV)

Madame la Présidente accueille les membres du Comité syndical dans la salle du Presbytère de Viry. Elle laisse ensuite la parole à Madame Lorelei DUPONT, première adjointe de la commune, qui accueille à son tour le Comité.

Le quorum étant atteint, Madame la Présidente expose l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR :

- 19h à 19h30 : Bilan des actions réalisées par le SIV. Désignation du secrétaire de séance et approbation du compte-rendu de la séance du 04/09/24,
- 19h30 à 19h45 : Délibérations :
 - Approbation de la nouvelle Charte Natura 2000 pour le site du « *Massif du Mont Vuache* »,
 - BP 2024 : Décision modificative,
- 19h45 à 20h30 : Débat d'Orientations Budgétaires 2025,
- 20h30 à 20h45 : Questions diverses, Prochaine réunion du Comité syndical, Etc.

BILAN DES ACTIONS REALISEES PAR LE SIV :

Madame la Présidente donne la parole à Stéphane Patry, qui présente les actions réalisées par le SIV depuis le 4 septembre 2024 :

Du 10 septembre au 24 octobre, les syndicats du Salève et du Vuache ont reconduit l'opération « Bidoyon », invitant les propriétaires de vergers à apporter leurs fruits (pommes et poires), pour les faire transformer en jus, cidre ou compote.

Comme en 2023, cette action a été réalisée en partenariat avec la Ferme de Nin Nin (Beaumont), la Ferme de Chosal et la Ferme des hauts de Marlioz.

Bilan de l'opération : 8596 kg de fruits collectés. Fabrication : 3923 bouteilles de Bidoyon (jus de pommes stérilisé) et 1560 bouteilles de Cidre de poires Maude.

Mercredi 11 septembre - Clarafond-Arcine : En préalable aux travaux de sécurisation et d'entretien des ouvrages de protection de la RD 908a (programmés pour l'automne 2024 / Maîtrise d'ouvrage : Conseil départemental de la Haute-Savoie / CD74), le SIV (Jacques Bordon) a procédé à la matérialisation de la station de Buplèvre très élevé (*Bupleurum praealtum*) installée au pied d'une barrière grillagée. Il s'agit en effet d'une plante rare, dont le Vuache constitue l'unique station départementale. Une zone de mise en défens a donc été mise en place pour préserver la station.

Pour information, les travaux de sécurisation sont les suivants :

- Débroussaillage des merlons,
- Elagage des arbres à proximité immédiate des barrières grillagées,
- Installation des moyens de protection pour la durée du chantier,
- Création de muret de type GBA (Glissière en Béton Armé) sur l'accotement,
- Curage des poches d'éboulis des barrières grillagées,
- Reprise des merlons par un parement amont raidi,
- Purge des fosses derrière les merlons avec l'évacuation des matériaux,
- Reprofilage mécanique avec suppression de la corniche supérieure,
- Rehausse des merlons existant avec les matériaux pris sur place,
- Rapiècement de certains grillages,
- Remplacement systématique des serre-câbles des barrières grillagées.

Une réunion de chantier a eu lieu le **2 octobre** et Luc Mery a participé à la Commission départementale de la nature, des paysages et des sites (CDNPS) le **13 novembre** à Annecy, pour autoriser les travaux au sein de l'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB) du « *Versant ouest du massif du Vuache* ».

Dimanche 15 septembre - Monnetier-Mornex : « *La Fête du Salève* » et les 30 ans du Syndicat Mixte du Salève (SMS). Lieu de rendez-vous : Gare haute du Téléphérique du Salève. Animations : Randonnées le matin et stands divers l'après-midi (dont celui du SIV).

Du 18 au 22 septembre - World Cleanup Day « *Aujourd'hui je nettoie ma planète* » : Avec la participation des communes de Chaumont, Chênex, Jonzier-Epagny et Viry.

Bilan 2024 :

- Viry (le 19 septembre) : 8 participants et 475 kg de déchets collectés,
Et le 21 septembre :
- Chaumont : 8 participants et 400 kg de déchets collectés,
- Chênex : 8 participants et 230 kg de déchets collectés,
- Jonzier-Epagny : 15 participants et 1030 kg de déchets collectés.

Les 24 et 25 septembre – Annecy : Formation Outdoorvision* avec le Service Développement Touristique du CD74.

* *Outdoorvision est un outil d'aide à la décision, qui agrège les tracés GPS issus de services et d'objets connectés des pratiquants de sports et loisirs de nature. La plateforme Outdoorvision traite ces données et permet aux collectivités territoriales comme le SIV de visualiser de façon précise la pratique des sports et loisirs de nature à différentes échelles (de la région au sentier) et sur différents fonds cartographiques (cadastre, topographique IGN, satellite...).*

Il est rappelé que dans le cadre de sa nouvelle politique PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée), le CD74 a souhaité qu'un accès au programme Outdoorvision soit proposé (gratuitement) à toutes les collectivités gestionnaires d'un Schéma Directeur de la Randonnée PDIPR et/ou d'Espaces Naturels Sensibles (cas du SIV).

Vendredi 27 septembre de 17h30 à 22h30 – Vulbens : Sortie découverte « *Le brame du cerf* ». Animation : Association de protection de la nature « Apollon74 ». En raison des mauvaises conditions météorologiques, seules 6 personnes ont participé (sur les 15 inscrites).

Samedi 28 septembre de 10h à 12h et de 14h à 16h - Verger communal d'Epagny (Jonzier) : Sortie découverte « *Le verger, une nature à déguster !* ». Animation proposée par la Maison du Salève et le SIV. 20 participants. L'entretien de la pelouse sèche a été réalisé par les bénévoles d'Apollon74.

Lundi 30 septembre - Clarafond-Arcine : Gestion de la zone de réimplantation des Œillets superbes située dans le Marais des Hospices.

Il est rappelé que la convention de partenariat signée en 2015 par la société ATMB (Autoroutes et tunnel du Mont-Blanc), le SIV et ASTERS (Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie) prend fin cette année.

Le site de transplantation des œillets superbes situé dans le Marais des Hospices à Clarafond-Arcine reste aujourd'hui très sensible, avec une compétition interspécifique croissante, qui nécessite une intervention annuelle, des aléas climatiques marqués, qui impactent le développement de la population et enfin une évolution naturelle du milieu qui reste préoccupante. L'observation de plusieurs pieds fleuris cette année est cependant encourageante.

Les deux sondes piézométriques (Marais des Hospices + Dauzet) ont été désinstallées le **7 novembre**.

Mardi 1^{er} octobre – Musièges : Signature d'une nouvelle convention de gestion pour la restauration et l'entretien d'une pelouse sèche détériorée située au lieu-dit « Digny » (parcelle 0A 145 / 3 862 m²). Les zones ouvertes ont été débroussaillées par l'équipe technique du SIV les **20 et 27 novembre**.

Commune de Clarafond-Arcine (RD908a) : Dépôt sauvage constaté le 11 septembre, constitué de cartons, morceaux de polystyrène et plastiques divers, soit environ 3 m³ de déchets. Ceux-ci ont été évacués le **2 octobre** par les agents du SIV. La Gendarmerie de Seyssel / Frangy a été informée, ainsi que la société de transport (Marco Movers).

Travaux d'automne réalisés par l'équipe technique du SIV :

- Installation du panneau de départ PDIPR « *Sur les rives de la Vosogne* » à Vulbens. Changement du panneau n°16 du sentier d'interprétation « De Nant en Rhône » à Arcine,
- Modification du Plan de Balisage pour l'itinéraire « *Sur les rives de la Vosogne* » au niveau du Collège du Vuache, suite à l'aménagement de la piste cyclable reliant Vulbens à Valleiry,
- Installation d'un panneau d'interdiction au bout du chemin rural de « *Chez Pottu à Payerand* » (commune de Chessenaz),
- Sécurisation autour de l'observatoire de la faune sauvage à Collogny (Vulbens).

Jedi 17 octobre - Site Natura 2000 du « *Massif du Mont Vuache* » : Visite du site avec la Responsable de l'unité sites emblématiques Natura 2000 de la Région AURA (Auvergne Rhône-Alpes) : Julie DUSSERT-RICHEBOEUF.

Dimanche 20 octobre - Pers-Jussy : 19^{ème} rencontre autour des vergers traditionnels du Salève et du Vuache. Organisation : SMS. Stand du SIV et conférence : « *Bilan de 25 années d'actions pour la sauvegarde des vergers traditionnels du territoire* ».

Les 22 et 24 octobre - Chaumont et Viry : Organisation de formations (obligatoires) pour les exploitants agricoles engagés dans le PAEC (Projet Agroenvironnemental de Climatique) « *Salève Vuache Usses* » : Les Zones Humides (4 participants) / Les Haies (8 participants). Animation : ASTERS + Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc / Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) + Mission Haie / SMS, SIV et Syr'Usses.

Gestion des Espaces Naturels Sensibles (ENS) par l'équipe technique du SIV :

- **23 octobre** : Grandes Chises (Clarafond-Arcine),
- **30 octobre** : Biotopes protégés des Teppes de la Repentance (Viry) et de Champ Vautier (Chevrier),
- **31 octobre et 4 novembre** : Pelouses sèches d'Entremont et du Bois des Hospices (Clarafond-Arcine),
- **5 et 6 novembre** : Biotope protégé de la Vigne des Pères (Viry) / secteurs sous convention,
- **7, 12 et 13 novembre** : Secteurs BHI (Bois de l'Herse n°1 / Prés Château) et BHII (Prés de Vanzy) à Clarafond-Arcine,
- **14 et 18 novembre** : Biotope protégé du Crêt de Puits (Viry).

Pour le Bois de l'Herse, considérant que les étudiants de l'ISETA (Institut des sciences de l'environnement et des territoires d'Annecy) / Bac Pro GMNF (Gestion des milieux naturels et de la faune) n'interviennent plus sur ces sites (diminution des activités pratiques et de terrain au sein de la formation), que la surface à gérer est importante (un peu plus de deux hectares pour les BHI et le BHII) et que l'intervention manuelle au sein des zones ouvertes est difficile en raison de la présence de très nombreux touradons de Choin noirâtre, il est proposé de modifier le plan de gestion : intervention du SIV tous les 2 ou 3 ans, se limitant au débroussaillage des ligneux au sein des zones ouvertes et à la maîtrise de l'avancée des lisières.

Luc Mery demande qu'une notice de gestion détaillée soit rédigée pour ces bas marais alcalins et qu'un Contrat Natura 2000 finance les futures opérations de gestion concernant ces milieux.

Lundi 4 novembre – Chaumont : Entretien par broyage mécanique léger des pâturages du Vuache / Débroussaillage des zones non mécanisables. Entreprise spécialisée C. Vistalli SAS.

Chantiers participatifs en partenariat avec la Fondation Somfy et Apollon74 (ramassage et mise en tas des produits de la fauche) :

- **14 novembre** - Viry : APPB de la Vigne des Pères,
- **20 novembre** - Clarafond-Arcine : Prés Château et du Prés de Vanzy (BHI et BHII),
- **29 novembre** - Viry : APPB du Crêt de Puits.

Le Comité syndical adresse ses très sincères remerciements à la Fondation SOMFY pour son soutien.

21 novembre – Vulbens : Livraison des commandes d'arbres fruitiers : 51 plants. 8 propriétaires concernés et 3 communes.

22 novembre - Clarafond-Arcine : Intervention des élèves du Bac Pro GMNF de l'ISETA sur la friche à molinie du Trembley. Transfert de la gestion du site à l'équipe technique du SIV à partir de 2026.

Comités de Pilotage Natura 2000 (organisation, par la Région en tant qu'autorité administrative, de la désignation de la structure porteuse et de la désignation du Président du COPIL jusqu'au 31/12/27) :

- **26 novembre** – Pougny : site de l'« *Etournel et défilé de l'Ecluse* »,
- **3 décembre** – Chêne-en-Semine : site « *Les Usses* ».

Concernant ce dernier, Luc Mery déplore que le nombre de journées consacrées à l'animation du site en 2025 (ASTERS) soit diminué de 2/3.

Deux événements inhabituels sont enfin illustrés :

- La migration postnuptiale des Cigognes blanches, avec deux haltes migratoires à Viry : le 7 septembre au chef-lieu et 9 septembre à l'Eluiset (150 individus),
- Le brouillard automnal présent dans la cuvette genevoise, qui se déverse le long des falaises du Vuache, au-dessus d'Arcine (phénomène appelé localement « Le Beso »).

Cédric Fol est désigné secrétaire de séance.

L'assemblée à l'unanimité approuve le compte-rendu de la séance du 4 septembre 2024.

DELIBERATIONS :

NOUVELLE CHARTE NATURA 2000 :

Madame la Présidente rappelle à l'assemblée que pour chaque site Natura 2000, un document d'objectifs (DOCOB) définit les mesures de gestion à mettre en œuvre. La charte d'un site Natura 2000 est une partie de ce DOCOB et comporte deux familles d'engagements : les engagements de bonnes pratiques et les engagements spécifiques à une activité ouvrant droit à exonération d'évaluation des incidences Natura 2000.

*Les engagements de bonnes pratiques sont définis par type de milieu ou par type d'activité. Ces différents types d'engagements peuvent coexister dans une même charte, en fonction de leur nature et des caractéristiques du site. Ces engagements définissent des bonnes pratiques de gestion courante et durable, permettant de contribuer à la conservation des habitats et des espèces présents sur le site Natura 2000. L'adhésion à ces engagements permet aux titulaires de droits réels et personnels portant sur des terrains, ainsi qu'aux utilisateurs des espaces, situés dans un site Natura 2000 de marquer leur engagement en faveur de Natura 2000. Dans certains cas, l'adhésion à ces engagements permet de bénéficier d'avantages fiscaux. Le formulaire n°15278*01 relatif à l'adhésion à la charte Natura 2000 d'engagements de bonnes pratiques doit être renseigné.*

*La charte peut également comporter une liste d'engagements permettant la dispense d'évaluation des incidences Natura 2000. Ces engagements sont définis par type d'activité et concernent une activité ou un projet soumis à évaluation des incidences Natura 2000. Ces engagements définissent les conditions dans lesquelles cette activité ou ce projet ne porteront pas atteinte de manière significative au(x) site(s) Natura 2000 concerné(s). Le respect de ces engagements permet à l'adhérent à la charte d'être dispensé de la réalisation d'un dossier d'évaluation des incidences Natura 2000. Pour bénéficier de cette dispense, le formulaire n°15279*01 relatif à l'adhésion à une charte Natura 2000 d'engagements spécifiques à une activité exonérant d'évaluation des incidences Natura 2000 doit être renseigné.*

Madame la Présidente donne ensuite lecture de la nouvelle Charte Natura 2000 (actualisée) pour le site du « Massif du Mont Vuache » (FR 8212022 & FR8201711).

Entendu l'exposé, après avoir délibéré, le comité à l'unanimité :

APPROUVE la nouvelle Charte Natura 2000 (actualisée) pour le site du « Massif du Mont Vuache », annexée à la présente délibération.

Luc Mery informe le Comité que la commune de Chaumont a souhaité adhérer à cette Charte Natura 2000 et qu'une « Convention de gestion de milieux naturels sur le domaine public » a été signée entre la commune et le SIV. Il estime que ce document donnera une légitimité supplémentaire au SIV pour gérer les parcelles communales d'intérêt situées au sein du site Natura 2000. Il propose que le modèle de convention soit adressé à toutes les communes du SIV.

BP 2024 : DECISION MODIFICATVE :

Ajournée

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025 :

Madame la Présidente rappelle à l'assemblée que les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus, ont l'obligation d'organiser un débat d'orientations budgétaires, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget (articles L. 5211-36 et L. 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Par conséquent, elle présente au Comité les orientations budgétaires pour l'année 2025. Cette présentation retrace les informations financières essentielles concernant le Syndicat Intercommunal du Vuache (SIV) à savoir :

- *Les structures des dépenses et des recettes réelles d'investissement et de fonctionnement,*
- *Les évolutions des subventions de fonctionnement et des contributions communales,*
- *L'état de la dette,*
- *Les effectifs de la collectivité et les charges de personnels.*

Elle expose ensuite les différents programmes d'actions du syndicat et les dépenses et recettes qui sont envisagées pour 2025 dans le cadre :

- *De la gestion du réseau de sentiers de randonnée du Pays du Vuache,*
- *De la gestion des espaces naturels remarquables du territoire : habitats d'intérêt communautaires, biotopes protégés, milieux naturels d'intérêt, vergers traditionnels, etc.*

Après débat, l'assemblée avec 13 voix pour et 1 abstention, approuve les orientations budgétaires du SIV pour l'année 2025.

QUESTIONS DIVERSES :

Christian Prévost de la LPO est invité à faire le bilan du suivi de la migration postnuptiale au Défilé de l'Écluse (Chevrier). Un record historique est atteint pour le Milan Royal, l'espèce emblématique du site, avec 17 313 individus comptabilisés !

Avant de conclure, Madame la présidente propose à l'assemblée d'organiser la prochaine réunion du Comité syndical le mercredi 29 janvier 2025 à 19h sur la commune de Vulbens (à confirmer). Luc Mery propose d'inviter les deux Conseillers départementaux.

L'ensemble des points d'ordre du jour ayant été abordés, la séance est levée à 21h00.

La Présidente,
Sylvie Rinaldi

Le Secrétaire de séance,
Cédric Fol